



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 30 juillet 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juillet 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180730-2018_177-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2018

Publication : 02/08/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 30 juillet 2018

Délibération N°2018/177

Attribution du Prix du mémorial 2018.

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La remise officielle du Prix du Mémorial, Grand Prix de la Ville d'Ajaccio aura lieu le samedi 4 août 2018 dans la Cours du palais Fesch, Musée des Beaux-arts. Il a été attribué à Monsieur Jean Noël PANCRAZI pour son ouvrage « Je voulais leur dire mon amour ». Le Prix, d'un montant de 3 600 euros est versé au lauréat.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'autoriser le versement du Prix.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 67 du budget de l'exercice 2018.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER
LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Madame GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2018 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2018,

DECIDE

À l'unanimité de ses membres présents et représentés

L'attribution du Prix du Mémorial 2018 à M. Jean Noël PANCRAZI pour son ouvrage « Je voulais leur dire mon amour »

AUTORISE

Le versement du Prix du Mémorial 2018 d'un montant de 3 600 euros à M. Jean Noël PANCRAZI; Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relatifs à cette aide financière ;

DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 67 du budget de l'exercice 2018.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
LAURENT MARCANGELI

